

Les irritants pour les citoyens de Glenmount

Voici la liste des irritants qui avait été remise au maire, à sa demande, dans les jours précédant la réunion des citoyens du 4 mai. Le point 21, soit celui des trains, a été rajouté par la suite.



<http://www.glenmount.info>

1. Sécurité automobile. Les limites de vitesse sont supérieures dans le quartier Glenmount, par rapport à Ville Mont-Royal, pour les mêmes artères. Par conséquent, les automobilistes accélèrent lorsqu'ils passent dans le secteur.
2. Sécurité publique. Ville Mont-Royal, on le sait, est une zone à risque quant au vol. Il y existe donc un corps de sécurité publique. Si Glenmount se retrouve séparé de Mont-Royal, il n'aura pas droit à ce service, malgré l'homogénéité évidente avec Mont-Royal.
3. Les investissements en sécurité. Certains carrefours représentent un danger évident, puisque des accidents y ont lieu régulièrement. Pensons, par exemple à l'intersection Canora – Jean-Talon. En aucun cas Côte-des-Neiges n'y a été intéressé à cause de l'éloignement du secteur. Dans l'éventualité d'une annexion avec Ville Mont-Royal, le projet est déjà sur la table.
4. La voirie. Les rues de Glenmount sont en piteux état. Rien à voir avec Ville Mont-Royal. Le tout parle de lui-même.
5. Les trottoirs. Ils sont en aussi piteux état que les rues. Il y a donc nécessité d'une uniformité avec la ville avoisinante.
6. Les aqueducs. Ville Mont-Royal est en instance de démontrer la vétusté du réseau d'aqueduc de Glenmount. Pas d'intérêt démontré de la part du quartier Côte-des-Neiges.
7. Le nettoyage des rues. L'été, le nettoyage des rues s'arrête aux limites de Mont-Royal. Le secteur de Glenmount est négligé à ce propos.
8. Les numéros de porte. Sur une même rue, les numéros changent soudainement à cause des limites territoriales. Or, que ce soit des visiteurs ou des services d'urgence, il y a difficulté à localiser les résidences de Glenmount à cause de ce problème.
9. Le stationnement. Les règles de stationnement étant beaucoup plus permissives du côté de Glenmount, les gens désireux de prendre le train de banlieue, envahissent le secteur, ce qui empêche toute possibilité de stationnement pour les citoyens de Glenmount. Par ailleurs, les intersections deviennent si encombrées qu'il est impossible de voir les

automobiles arriver avant de tourner. En aucun cas Côte-des-Neiges ne s'est montré intéressé à ce problème malgré des demandes multiples.

10. L'accès aux services. Que ce soit pour la bibliothèque, la piscine, l'aréna, le tennis (etc.), les citoyens de Glenmount peuvent marcher pour s'y rendre lorsqu'ils se trouvent à Mont-Royal, mais doivent utiliser l'automobile si c'est à Côte-des-Neiges. Dans ce dernier cas, il faut espérer que le train n'y bloquera pas l'accès et qu'il y aura du stationnement, ce qui est chose rare.
11. Accès au centre communautaire et à la maison des jeunes. Les aînés autant que les jeunes utilisent le centre communautaire de Mont-Royal, autant pour les activités que pour le contact social. Évidemment, pour cette clientèle, un déplacement vers Côte-des-Neiges devient habituellement impossible.
12. L'accès aux bureaux municipaux (permis, inspection, etc.). Pour les mêmes raisons que citées plus haut, il est énormément plus facile pour les citoyens de Glenmount de se rendre à l'hôtel de ville de Mont-Royal qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges qui, de toute façon, est plutôt inaccessible.
13. Les ententes administratives. Des ententes administratives, permettant aux citoyens de Glenmount d'accéder aux services communautaires de Mont-Royal ont vu le jour dans les années 1990. Elles ont été rédigées grâce à la pression de l'association communautaire de Glenmount. Elles ont toutefois beaucoup de défauts. Premièrement, elles doivent être reconduites sur une base régulière, mettant ainsi Glenmount en position vulnérable. De plus, elles doivent être reconduites sur les suggestions et sur la pression d'un organisme privé, et non pas politique comme cela devrait être le cas, démontrant le manque de représentativité politique de Glenmount. Malgré cela, les citoyens doivent encore payer un supplément pour certains services. Comment accepter cela alors que les taxes sont si élevées?
14. Les écoles. À la fin des années 1990, le gouvernement décide que les enfants de Glenmount doivent aller à l'école dans le quartier Côte-des-Neiges. Donc, au lieu de se rendre sécuritairement, souvent à pied, dans une école se trouvant si près de la maison, ils doivent donc se rendre beaucoup plus loin, nécessitant l'enjambement dangereux et souvent très long de la voie ferrée. Heureusement, cette situation a été corrigée. Toutefois, elle a dû l'être grâce à l'intervention de la même association apolitique et financée à même l'argent et le bénévolat des citoyens qui paient déjà de fortes taxes. Le tout démontre bien la vulnérabilité à vie de Glenmount.
15. L'intérêt de Côte-des-Neiges pour Glenmount. Alors que Glenmount se trouvait dans le quartier Côte-des-Neiges, peu d'intérêt a été démontré de

ce dernier. On peut aisément s'attendre qu'advenant une annexion de Glenmount à l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, il y aura une représentativité démocratique nulle du quartier Glenmount. Bien que Glenmount soit relativement petit en nombre d'habitants, sa situation géographique est si particulière qu'une représentation démocratique spéciale serait nécessaire dans ce dernier arrondissement.

16. L'intérêt de Glenmount pour Côte-des-Neiges. Il est clair que la participation des citoyens de Glenmount à la vie démocratique de la ville est beaucoup plus importante dans l'arrondissement Mont-Royal que ce qu'elle était dans le quartier Côte-des-Neiges et qu'elle le sera dans l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Par exemple, depuis la fusion, les résidants de Glenmount participent à divers comités de l'arrondissement Mont-Royal, e.g. espaces verts et environnement, culture, sports, sécurité publique, ce qui n'était pas le cas alors que Glenmount était fusionné à Côte-des-Neiges.
17. Le déneigement. Est-il bien raisonnable que certaines rues soient déneigées par deux instances différentes? Cela engendre des bruits supplémentaires et des désagréments de circulation qui peuvent devenir dangereux.
18. Le ramassage des ordures et le recyclage. Il est logique, sur une même rue, que les vidanges soient ramassés la même journée. Dans une ville qui se dit propre, comme Montréal, comment expliquer qu'il y aie des vidanges, sur le même tronçon, plusieurs journées par semaine?
19. Le ramassage des feuilles, branches et objets volumineux. Ces différentes matières sont ramassées à Ville Mont-Royal directement à la résidence, à différents moments de l'année, alors que les citoyens de Glenmount doivent se rendre dans un centre sanitaire, qui n'est même pas ouvert à des heures raisonnables, devant parfois louer un camion. Rappelons-nous encore une fois à quel point les taxes des citoyens de Glenmount sont beaucoup plus élevées.
20. La vente des maisons. Bien que le phénomène semble être à la baisse, s'il y a deux maisons de valeur égale, une à Mont-Royal, et une à Glenmount, c'est bien sûr celle de Mont-Royal qui sera vendue. Est-ce vraiment raisonnable?
21. Le train. Glenmount se trouvant à proximité de la voie ferrée du Canadien Pacifique, les citoyens sont victimes des désagréments multiples des trains qui y passent, incluant le bruit et le danger potentiel des matières dangereuses. Une solution doit être trouvée.